

REGLEMENT INTERIEUR DE LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE « La Gare des mots »

I) L'institution

La médiathèque municipale La gare des mots fonctionne avec du personnel communal et des membres bénévoles. C'est un service public dont la mission est de contribuer à l'animation culturelle de la commune en mettant à disposition de toutes et tous des documents écrits, sonores, ainsi que des outils multimédia. La médiathèque fait partie du réseau des médiathèques Pass'thèque, composé de 15 bibliothèques sur le territoire.

Les heures d'ouverture de la médiathèque sont les suivantes :

Mardi : 16h – 19h

Mercredi : 10h – 12h et 14h – 19h

Vendredi : 16h – 19h

Samedi : 10h – 12h

Les permanences peuvent évoluer en fonction des besoins et des animations proposées.

Contact :

La Gare des Mots

Espace Doyon –

28 Rue de la correspondance

38840 SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER

Tél : 04.76.64.35.17 – Mail : bibliosthilaierosier@wanadoo.fr

II) L'inscription

L'inscription est individuelle et gratuite. Elle est valable un an (de date à date) et après acceptation du présent règlement et charte informatique par l'abonné ou son représentant légal pour les personnes mineures ou morales (associations, école,...). Tout changement de domicile doit être signalé à la médiathèque.

III) L'accès au fonds documentaire

Dès l'inscription, l'utilisateur peut emprunter :

- 5 livres
- 3 magazines
- 2 CD ou DVD
- 3 ouvrages supplémentaires peuvent être réservés, via le catalogue collectif du réseau Pass'thèque accessible sur le site internet de la commune rubrique « Animation, Culture tourisme ».

La durée du prêt pour tous les documents est de 3 semaines. L'utilisateur peut, par mail ou téléphone, prolonger l'emprunt d'un document (s'il n'a fait l'objet d'aucune demande de la part d'un autre usager).

En cas de retard, et après le troisième rappel (lettre de rappel ou mail), une amende forfaitaire de 15€ sera réclamée et l'utilisateur ne pourra plus emprunter de documents.

IV) Les cadres légaux

- **Détérioration ou de perte d'un document**

Chaque emprunteur est responsable des documents qu'il emprunte et doit les restituer dans le même état. Pour tout document abîmé ou perdu, un remplacement est demandé à l'identique. En cas d'indisponibilité du document sur le marché, un équivalent sera réclamé.

Il est donc recommandé à chaque usager de vérifier l'état des documents et de signaler toute dégradation éventuelle au personnel présent.

Les responsables légaux sont pécuniairement responsables des documents empruntés par le mineur.

- **Respect des lieux et du matériel**

Pour le confort de tous, il est demandé de ne pas perturber la tranquillité des lieux. En outre, il est rappelé qu'il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux de la médiathèque. Il est indispensable que l'utilisateur respecte le matériel mis à sa disposition

- **Propriété littéraire et artistique**

Toute personne s'engage à respecter la législation sur la propriété littéraire et artistique et notamment à :

- ne pas reproduire sans accord et sans la mention du nom, que la reproduction soit totale ou partielle, gratuite ou payante (code de la propriété intellectuelle)
- ne pas diffuser des informations appartenant à des tiers sans leur autorisation
- mentionner les sources, dans tous les cas, lors de l'utilisation d'information de tiers.

Les documents sonores en prêt sont destinés exclusivement à un usage privé, dans le cadre du cercle familial.

V) L'application du règlement intérieur

Dès son inscription, l'utilisateur de la médiathèque s'engage à se conformer au présent règlement. La médiathèque est en droit d'exclure temporairement ou définitivement tout usager responsable de perturbations diverses ou de manquements graves au présent règlement.

Toute personne, même non adhérente, est également tenue de se conformer au présent règlement.

L'équipe de la médiathèque est chargée de l'application du présent règlement (et de ses annexes) dont un exemplaire est maintenu affiché dans les locaux de la médiathèque.

ANNEXE :

Médiathèque La gare des mots Fiche d'inscription

Les champs marqués d'un astérisque * sont obligatoires.

Renseignements

NOM* PRENOM*

Date de naissance (JJ/MM/AAAA)* Sexe : M-F*

Adresse*

Code postal* Ville*

N° téléphone domicile* Portable*

(Au moins un numéro de téléphone sur les deux est obligatoire.)

Inscription adulte OUI NON et/ou Inscription enfant OUI NON

Acceptez-vous de recevoir du courrier électronique de la médiathèque ? * OUI NON

(Le mail est utilisé seulement pour vous informer de vos réservations et des animations à venir.)

Si oui, votre adresse mail :@.....

(De l'inscrit ou d'un responsable légal pour les mineurs)

Profession :

Inscription des enfants mineurs

NOM	PRENOM	Date de naissance	Sexe F / M

Mentions légales

- La loi « Informatique et Libertés » s'applique aux informations figurant dans ce formulaire et destinées à la Médiathèque de St Hilaire du Rosier. Elles font l'objet d'un traitement informatique de gestion des prêts de documents. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée (notamment art. 32,39 et 40), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez adresser un mail à l'adresse bibliosthilaierosier@wanadoo.fr ou envoyer un courrier postal à la Mairie.

- Concernant l'usage d'Internet et dans le cadre de la loi anti-terroriste du 23/01/06, les données de connexion Internet de l'utilisateur seront conservées pendant un an. Les destinataires de ces informations sont exclusivement les services de police et de gendarmerie habilités sur requête de l'autorité judiciaire. En cas de violation de la loi, l'utilisateur s'expose à des sanctions pénales.

<p>ADULTE (plus de 18 ans) Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et je m'engage à le respecter.</p> <p>À Saint-Hilaire-du-Rosier, le</p> <p>Signature*</p>	<p>Autorisation parentale MINEUR (moins de 18 ans) Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et j'autorise mon (mes) enfant (s) à s'inscrire à la médiathèque et valide les informations ci-dessus.</p> <p>À Saint-Hilaire-du-Rosier, le.....</p> <p>Signature*</p>
---	--

L'inscription est gratuite pour tous